

MARIA ROSELLI

AMIANTE
& ETERNIT

FORTUNES ET FORFAITURES

Traduit de l'allemand par
Marianne Enckell
et CAOVA

Éditions d'en bas & CAOVA

III

LA FAMILLE SCHMIDHEINY ET LE BUSINESS DE L'AMIANTE

1. UNE FAMILLE D'ENTREPRENEURS À SUCCÈS

Fils de tailleur, baron de la tuile

Près de 90% de l'amiante importé en Suisse étaient destinés aux usines Eternit de Niederurnen et de Payerne, quand elles appartenaient à la famille Schmidheiny. Elle ne possédait pas que cela : à la grande époque de la production d'amiante, les Schmidheiny contrôlaient des usines Eternit dans seize pays, qui employaient 23 000 personnes. Dans seize autres pays, ils détenaient des participations dans des entreprises appartenant au groupe Eternit belge de la famille Emsens. Au milieu des années 1980, le chiffre d'affaires annuel du groupe suisse Eternit se montait à 2 milliards de francs, équivalant à celui du groupe belge où les Schmidheiny avaient alors une participation de quelque 20%³⁵.

Comment cette modeste famille saint-galloise est-elle parvenue à constituer un empire ?

Son histoire a été contée de diverses façons, notamment celle des héritiers mâles Jacob (1838-1905), Ernst (1871-1935) et

35 Catrina, *Der Eternit-Report*, op. cit.

Jacob junior (1875-1955). On y donne l'image d'une famille protestante pieuse et pauvre, qui par son travail acharné à l'époque de l'industrialisation parvient à s'élever jusqu'à devenir une des dynasties les plus influentes de Suisse.

«La religiosité n'a jamais été de façade dans le clan, mais elle fait partie de la philosophie et de l'éthique de la famille. La doctrine calviniste de la prédestination a donné sa base et son sens au travail de ses fondateurs. La sobriété de l'enseignement de Zwingli et de Calvin, l'éthique du travail des deux réformateurs ont influencé l'activité des Schmidheiny. C'est le travail, à tous les niveaux, qui donne sens à la vie calviniste», écrivait Werner Catrina dans son *Eternit-Report* publié en 1985. Cette conception d'un capitalisme intègre illustre de manière exemplaire la notion développée par Max Weber sur le lien entre *l'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1905).

Dans le volume *Drei Schmidheiny* de la série «Schweizer Pioniere der Wirtschaft und Technik», publiée par la Société d'histoire économique de la ville de Zurich³⁶, la saga familiale est présentée de manière quasi légendaire. L'ancêtre Jacob Schmidheiny (1838- 1905), fils du tailleur Hansjacob et de Katharina Schmidheiny, née Nüesch, tisserand de son métier, rêvait déjà enfant de devenir capitaine d'industrie, malgré sa mauvaise santé. «Il aimait flâner en solitaire dans la forêt de bouleaux, derrière le château de Grünenstein; là, au milieu des arbres immenses, il forgeait des plans astronomiques pour son avenir, dirigés vers un seul et unique objectif, celui de devenir un industriel.» Son sens de l'économie légendaire, qui s'est maintenu jusqu'à la génération actuelle, est vanté: avec un salaire d'un franc par jour, il gérait si bien son budget qu'en un an et demi il put surprendre ses parents en posant 200 francs sur la table.

À 24 ans, le tisserand ambitieux avait rattrapé l'école secondaire et il reçut une offre séduisante, le poste de directeur d'une fabrique

36 Jakob Boesch, Hans Rudolf Schmid, Benedikt Fehr, *Drei Schmidheiny. Schweizer Pioniere der Wirtschaft und Technik*, Verein für Wirtschaftshistorische Studien, Zurich 1979. Toutes les citations de ce passage proviennent de ce livre.

de soieries mécanique qui allait se construire dans le Sorntal voisin, en Thurgovie. Ce fut un premier pas dans la carrière envisagée par le fils du tailleur. Mais la direction de cette vaste usine était astreignante pour Schmidheiny, qui souffrait d'un pied suite à une variole. Malgré une opération réussie, il décida de ne pas prendre ce poste mais de réaliser son rêve d'indépendance.

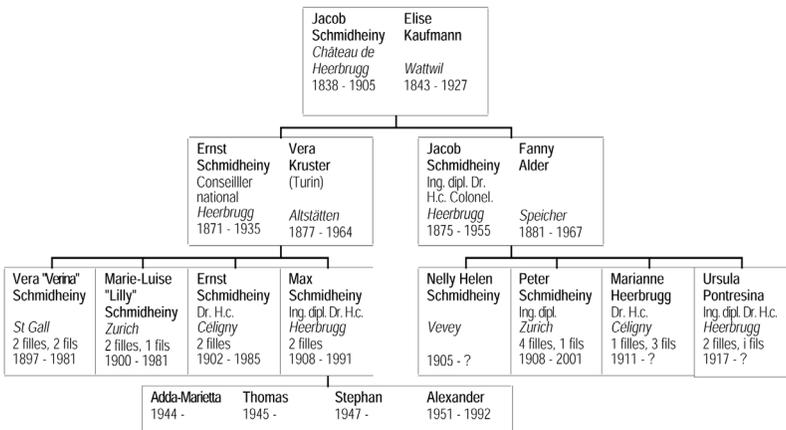
À cet effet, il acheta une poterie ayant cessé ses activités à Weiersegg, entre Balgach et Rebstein (Saint-Gall), où il installa quelques métiers à tisser. Une fois tout cela payé, il n'avait plus en caisse que 80 francs. Ce n'est toutefois pas comme tisserand qu'il entrera dans les annales de l'histoire industrielle en Suisse, mais comme briquetier.

L'usine produisit d'abord des tissus de mi-laine et de soie, que le jeune entrepreneur vendait surtout en Bavière. Mais la guerre austro-prussienne de 1866 mit l'entreprise en difficultés. Malgré cela, racontent les chroniqueurs, il voulut poursuivre son rêve d'enfant et acheter un château. Une occasion se présenta dans le village voisin de Heerbrugg, avec la propriété d'un réfugié politique de Tubingue, Karl Völker, que ce dernier mettait en vente. Schmidheiny se présenta non sans hésitation au châtelain et lui fit connaître ses désirs. Völker ne dissimula pas sa surprise de voir le fils du tailleur du village se mettre sur les rangs des acheteurs. Le montant exigé dépassait largement ses moyens: le prix d'achat se montait à 135 000 francs, le propriétaire réclamait des arrhes de 10 000 francs, le reste étant payable en neuf ans avec un intérêt de 4%. Ces chiffres tombèrent sur Schmidheiny «comme un coup de massue», et il déclara qu'il devait renoncer à l'achat. Mais cette idée continuait à le poursuivre. Et voici qu'une aide lui parvint d'en haut – au sens géographique: du nord. Par un «heureux hasard», un marchand de Schaffhouse arriva à ce moment à Weiersegg pour confier son fils à Schmidheiny. Ce dernier lui aurait ouvert son cœur, et après avoir brièvement visité la propriété le Schaffhousois se serait déclaré prêt à avancer le montant de 10 000 francs «aux conditions les plus favorables». Peu après, le 2 janvier 1867, le jeune fabricant «comblé» tenait entre ses mains la promesse de vente dûment estampillée. «Heerbrugg, objet de tous ses désirs, était à lui.»

Le livre ne révèle toutefois pas le nom du généreux marchand, bien qu'il cite sans faute les noms de tous les personnages de l'histoire, jusqu'à celui de l'instituteur. On n'y apprend pas non plus quand et comment furent payés les 125 000 francs restants. Mais on sait que Schmidheiny fit ses premières affaires en exploitant une petite briqueterie que Karl Völker avait fait construire sur son domaine.

Il décida bientôt d'exploiter avec Völker les sols argileux autour de Heerbrugg pour en faire des briques et des tuyaux de drainage pour l'assèchement des marais de sa commune. Sept ans après l'achat du château, notre ingénieur entrepreneur franchit une nouvelle étape importante: il put acquérir une briqueterie qui avait brûlé à Epenmoos, près de Saint-Gall. Schmidheiny s'était rendu compte que le développement de la broderie dans le canton allait réclamer la construction de nombreux bâtiments. C'est avec cette briqueterie que commence la véritable saga de l'empire industriel des Schmidheiny; elle fut rénovée et vite agrandie par de nouvelles acquisitions dans la région.

Tableau 7. Extrait de l'arbre généalogique de la famille d'industriels Schmidheiny de Balgach



Source : Boesch/Schmid/Fehr, 1979

L'entreprise était florissante. On sait peu de chose, bien sûr, des conditions de travail qui y régnaient. On raconte que le patron y était le premier tôt le matin et le dernier tard le soir, et qu'il aurait déclaré: «Il est de la plus haute importance que les ouvriers sachent qu'on contrôle de près leur travail. Voilà pourquoi je m'y consacre si possible chaque jour. L'ouvrier zélé l'apprécie, le paresseux est aisément détecté. Certes, ces contrôles quotidiens me prennent tout mon temps. Mais si je ne l'avais pas fait, je n'aurais jamais réussi.»

Une des forces de la dynastie, c'est évidemment le sens des affaires, la capacité de prévoir l'évolution future et d'y entrer très vite. Par exemple, Schmidheiny utilisa très tôt le courant électrique non seulement dans ses usines, mais aussi pour la construction d'un tramway d'Altstätten à Berneck.

En sus de son travail quotidien à l'usine, il était aussi actif politiquement, comme il était d'usage pour les fabricants: conseiller communal, puis député au Grand Conseil saint-gallois, membre du synode de l'Église protestante. Il sut transmettre le sens des affaires à ses descendants, qui rebaptisèrent l'entreprise «Jacob Schmidheiny Söhne» après sa mort en 1905, à l'âge de 67 ans.

Naissance d'un empire du ciment

L'entreprise était alors en bonnes mains. Ernst (1871-1935), l'aîné des deux fils, avait travaillé plusieurs années en Italie pour un grossiste suisse en fromages. Après un bref séjour en Angleterre, il voulut étudier le droit, mais en raison de la mauvaise santé de son père il revint en 1895 dans l'entreprise familiale. L'année suivante il épousait Vera Kuster, la fille de son ancien patron de Turin. Son frère Jacob junior (1875-1955) séjourna lui aussi en Italie où il travailla comme ingénieur jusqu'en 1902 à la construction d'une centrale électrique. Cette expérience lui servit plus tard lorsque la famille se lança dans la construction d'autres usines électriques. Les frères se partagèrent l'entreprise tout en restant en relations d'affaires. Ils donnaient ainsi naissance au modèle de la société

schmidheinienne qui perdura pendant des décennies, avec une participation réciproque aux conseils d'administration.

Jacob, le cadet, reprit la briqueterie, en mains familiales jusqu'à nos jours: d'abord comme filiale des Zürcher Ziegeleien, puis rebaptisée Conzzeta. Ernst s'occupa surtout du développement du ciment, sans pour autant négliger la réorganisation de l'industrie de la brique. Il constata en effet que lors d'un boom de la construction, des ententes sur les prix entre les fabricants de briques ne suffisaient pas à stabiliser le marché et à stopper la chute des prix. Il fallait aussi freiner la surproduction par des contingentements, et surtout épurer la branche en rachetant et en liquidant les petites fabriques peu rentables dont les paysans retiraient souvent un revenu annexe. Les ententes et les cartels devinrent une des forces de la stratégie de l'entreprise.

C'est en 1906 qu'Ernst Schmidheiny se lança dans le ciment, avec la fondation de la Rheintalische Cementfabrik Rütli AG. La vallée du Rhin saint-galloise est à l'écart des usines de ciment en Suisse, ce qui semblait être un avantage. Dès le début du XX^e siècle, le ciment fut un matériau essentiel pour le bâtiment et le génie civil. En 1910, la branche fut elle aussi menacée par une chute des prix en raison de surproduction, et Ernst Schmidheiny créa avec d'autres gros producteurs le cartel du ciment «Eingetragene Genossenschaft Portland». L'estime et l'influence qu'il gagna à négocier la formation de ce cartel furent bientôt tout bénéfique pour lui et pour l'entreprise familiale. Lorsqu'en 1912 de gros investisseurs allemands voulurent construire une fabrique moderne de ciment Portland à Holderbank près de Wildegg (Argovie) équipée de fours rotatifs modernes, le cartel demanda à Ernst Schmidheiny de négocier avec eux. Holderbank commença par leur déclarer la guerre, puis entra dans le cartel en 1913. Peu après, la petite fabrique de ciment de Schmidheiny fusionnait avec le nouveau géant, et Schmidheiny en personne entra au conseil d'administration de Holderbank. Il en devenait administrateur-délégué en 1921, puis président. Aujourd'hui encore, Holcim est l'un des principaux cimentiers du monde. En 2006, la société déclarait un chiffre d'affaires de près de 30 milliards de francs et un bénéfice net de 2,1 milliards.

Mais les briques et le ciment ne suffisaient pas aux deux frères. Ils touchèrent à tant d'activités profitables, avant même qu'Ernst n'achète Eternit en 1920, qu'il est impossible d'en faire la liste. Selon Werner Catrina, ils participèrent entre autres à la construction du canal intérieur du Rheintal et soumissionnèrent pour la concession pour l'exploitation de ses chutes d'eau. Avec des partenaires, Jacob fonda les huileries Sais, entra dans la société zurichoise de fabrication de machines Escher Wyss et prit une participation dans l'usine d'automobiles SAFIR à Rheineck.

Ernst fut l'un des fondateurs de nouvelles centrales électriques et entra aussi chez Motor Columbus, l'entreprise de pointe de ce secteur. La famille pouvait lui livrer directement le ciment pour la construction des barrages de retenue. Le groupe Holderbank eut bientôt aussi des activités à l'étranger, en Bade-Wurtemberg puis dans le Vorarlberg, en France, en Belgique, en Hollande et jusqu'à Tourah en Égypte, où Ernst Schmidheiny ouvrit une cimenterie en 1933. Enfin, les frères possédaient la firme d'optique Wild à Heerbrugg et des participations dans l'industrie du bois, l'immobilier et les terrains.

En politique aussi, le fils aîné de Jacob Schmidheiny suivit les traces de son père, en se faisant élire au Conseil national. Pendant la Première Guerre mondiale, le Conseil fédéral recourut à ses bons services. Ernst Schmidheiny devait conclure des accords de compensation avec les puissances en guerre, car la Suisse peinait à faire face à ses problèmes d'approvisionnement.

Voilà ce que l'on connaît en Suisse de cette saga industrielle. On connaît moins, et pour cause, les activités des propriétaires d'Eternit dans l'Allemagne nazie, en Afrique du Sud sous l'apartheid ou dans d'autres pays sous-développés.

2. ETERNIT : L'EXPANSION INTERNATIONALE

« If you can't beat them, join them »

En rachetant avec Jean Baer la fabrique d'amiante-ciment de Niederurnen en 1920, Ernst Schmidheiny prévoyait surtout un débouché pour les produits de ses cimenteries. Jean Baer, son directeur, lui avait confié qu'il songeait lui-même à ouvrir une cimenterie pour fournir des matières premières à cette fabrique créée en 1903 par un consortium glaronnais. Inacceptable, pour Schmidheiny, qui décida d'éliminer une éventuelle concurrence. La production d'amiante-ciment se combinait parfaitement à ses activités: des fondations au toit, passant par les façades et les canalisations, le groupe Schmidheiny offrait désormais tout ce qu'il fallait pour le bâtiment et le génie civil. Ernst Schmidheiny avait déjà des activités à l'étranger avec Holderbank; il créa alors avec Jean Baer la Amiantus SA, qui avait pour but «la participation à des industries d'amiante, d'Eternit et de liants». Ces deux entreprises familiales furent le début d'un gigantesque réseau d'entreprises, comprenant des dizaines de noms et d'établissements qui ne cessèrent de se multiplier à la belle époque de l'amiante.

Citons simplement quelques-unes des sociétés auxquelles participaient les Schmidheiny : Eternit AG Niederurnen, Eternit Verkaufs AG Zürich, Eternit AG Berlin, Everite Ltd. Johannesburg, Durisol Villmergen AG, Eternit SpA Genua, APC Costa Rica, PPC Costa Rica, Tubovinil Guatemala, Tecno Plásticos El Salvador, Bobicasa Honduras, Saudi Arabian Amiantit Co. Ltd. Damnam, Eternit SA Brasil, Eternit Colombia, Eternit Venezuela, Eureka Mexico, Eternit Ecuatoriana, Ricalit Costa Rica, Hondulit Honduras, Duralit Bolivie, Duralit Guatemala, Eureka El Salvador, Nicalit Nicaragua, et bien d'autres.

Eternit Niederurnen commença par prendre une participation dans Eternit Belgique, et Amiantus entra bientôt dans le capital des Cimenteries & Briqueteries Réunies SA à Anvers. Le magazine *Bilanz* décrit cette liaison avec les Belges comme «un jeu soigneusement dissimulé de passe redoublée³⁷». C'était un tissu opaque de participations parallèles, de *joint ventures* et d'accords informels sur la répartition géographique. Au faîte de leur expansion territoriale, les Schmidheiny et les industriels belges avaient des parts dans des usines d'amiante-ciment de plus de trente pays. Pendant des dizaines d'années, il ne fut pas vraiment possible de savoir lesquels d'entre eux détenaient la direction et la responsabilité de chacune des filiales. Il semble que les Suisses étaient aux commandes dans les pays de langue allemande, au Moyen Orient et dans une bonne partie de l'Amérique latine, tandis que les Belges contrôlaient les filiales dans les États du Benelux, en Afrique noire et en Asie. En 1985, selon la *Neue Zürcher Zeitung*, ils contrôlaient ensemble probablement un quart du marché mondial du fibrociment. Ce n'est qu'en 1989 que les liens entre les deux groupes furent tirés au clair, peu avant l'interdiction de l'amiante en Suisse, lorsque Stephan Schmidheiny, un des petits-fils d'Ernst, vendit ses parts dans les deux sociétés-mères du groupe belge, en vue de se débarrasser peu à peu de l'affaire de l'amiante. L'opacité des relations est surtout intéressante du point de vue de la responsabilité civile : les deux sociétés se rejettent

37 Jörg Becher, «Gewinne ohne Gewissen», *Bilanz*, mai 2003.

mutuellement les responsabilités, affirmant n'avoir qu'une participation minoritaire dans telle ou telle usine.

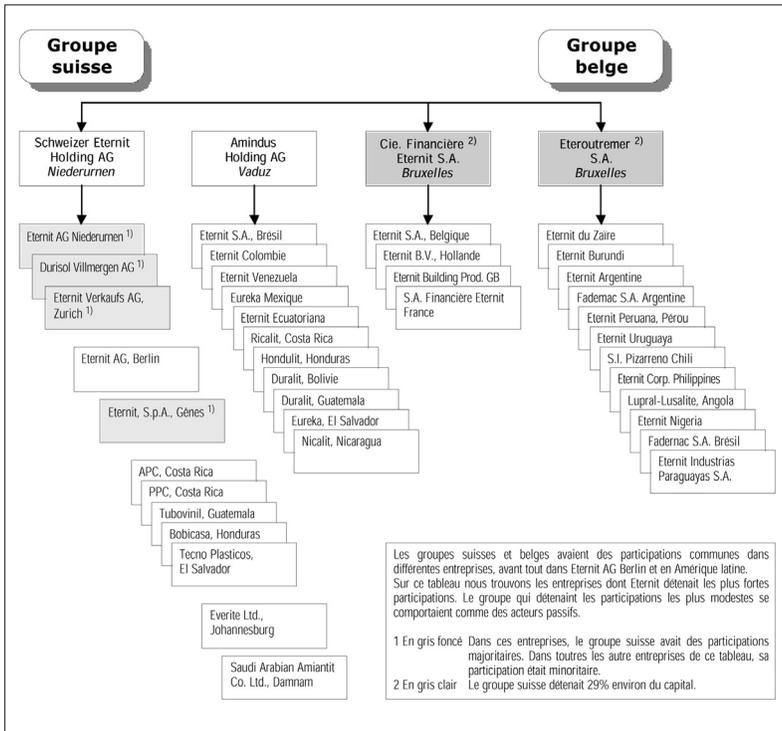
«If you can't beat them, join them», slogan bien connu: pour neutraliser un concurrent, rien de tel que de bloquer ses projets d'expansion. La production d'Eternit a toujours été fort rentable dans les pays en développement: le bénéfice d'Eternit SA au Brésil, selon le *Schweizerische Handelszeitung*, aurait atteint en 1988 43 % des capitaux propres. Mais les coûts humains sont effrayants, rapporte Fernanda Giannasi, inspectrice du travail à São Paulo et fondatrice de l'Association brésilienne des exposés à l'amiante. Les Schmidheiny ont eu des activités dans sept usines et mines d'amiante au Brésil pendant longtemps. En 1989, Stephan Schmidheiny vendait ses participations à la multinationale française Saint-Gobain, se débarrassant ainsi de toute responsabilité envers les victimes, selon le droit brésilien. La plus grande fabrique d'amianteciment se trouvait à Osaco, près de São Paulo. Huit mille personnes y ont travaillé depuis son ouverture, et 1200 d'entre elles sont entrées dans l'association locale des victimes de l'amiante.

Le groupe a toujours visé des superprofits, exploitant des positions monopolistiques et tous les allègements douaniers et fiscaux possibles. Un exemple est celui de la filiale Duralit au Guatemala. Lorsque le pays, déjà ravagé par la guerre civile, fut frappé par un grave tremblement de terre en 1976, les dirigeants de Duralit en profitèrent pour fournir des tonnes de plaques d'amiante-ciment, financées par l'aide internationale. La production de l'usine explosa, tandis que les ouvriers touchaient des salaires de misère.

Au Nicaragua, Eternit ouvrit l'usine Nicalit en 1968 et céda une partie des actions au dictateur Somoza, dont la famille contrôlait quelque 80 % de l'économie du pays. Depuis l'an 2000 il existe à San Rafael del Sur, site de l'usine de fibrociment, une association des ex-travailleurs de Nicalit dont font partie plus de 400 ouvriers et leurs familles. Le 25 février 2002, ils écrivaient une lettre à François Iselin, pionnier de la campagne contre l'amiante en Suisse dès 1976 et bon connaisseur de la situation au Nicaragua, pour lui demander un appui pour faire reconnaître leurs revendications auprès de l'ancien proprié-

taire Stephan Schmidheiny. «La maladie frappe un grand nombre d'entre nous car nous avons dû travailler sans aucune protection, écrivait-ils, tous ceux qui ont travaillé dans cette fabrique vont vers la mort par asbestose, fibrose pulmonaire ou autres maladies provoquées par l'amiante. Cependant, les responsables de l'entreprise ne veulent pas reconnaître les causes professionnelles de nos maladies.» Les médecins de Nicalit utilisent des tactiques dilatoires pour que les ouvriers ne soient pas pris en charge par l'assurance. Miguel Martí, porte-parole de la société Amanco dont dépend Nicalit, n'a pas voulu entrer en matière, face à la presse suisse, sur ces méthodes douteuses.

Tableau 8. Participations passées et présentes du groupe Eternit suisse et belge



Source : Catrina, 1985.

Selon lui, la firme s'est toujours occupée du bien-être de son personnel pour des raisons humanitaires, et elle n'a rien à se reprocher juridiquement. Elle aurait d'ailleurs conclu un accord avec l'association des personnes concernées, autorisant les examens médicaux et prévoyant des indemnités en cas de maladie. Mais chez aucun des 250 ouvriers examinés on n'aurait décelé de maladie liée à l'amiante.

Aucun? Les ex-travailleurs de Nicalit voient les choses autrement. Le médecin privé qu'ils ont consulté a trouvé une contamination chez la plupart des personnes examinées.

En 2006, l'association a repris contact avec le président du CAOVA, Bruno Mauro, et demandé une aide financière pour engager des poursuites contre Nicalit, si possible devant un tribunal étasunien. Mais ils ont peu de chance d'obtenir réparation. Le groupe Amanco a un nouveau propriétaire depuis le 22 février 2007: il est sorti de l'empire de Stephan Schmidheiny pour faire partie de la multinationale Mexichem. C'est une des principales entreprises de matériaux de construction en Amérique latine, avec des usines dans quatorze pays, du Mexique à l'Argentine, et plus de 7000 salariés.

L'offensive d'Eternit en Allemagne nazie

Revenons aux débuts de l'expansion internationale de la firme. Ernst Schmidheiny comprit vite qu'il lui fallait un cartel pour protéger les intérêts d'Eternit. Il ne s'agissait plus là du marché national, comme pour les briques et le ciment, mais du marché mondial: en Suisse, Eternit était la seule entreprise d'amiante-ciment, tandis que Ludwig Hatschek avait vendu ses brevets dans plusieurs pays.

Ernst Schmidheiny fonda alors en 1929, avec les propriétaires des principales usines Eternit en Europe, la S.A. internationale de l'asbeste-ciment³⁸. La SAIAC regroupait des entreprises en Autriche, en Angleterre, en Espagne, en France, en Belgique, en Italie et en Suisse.

38 En 1985, la SAIAC a pris le nom d'Amiantus, tout en restant aux mains des magnats suisses de l'amiante.

Le cartel avait pour objectif de créer des usines dans des pays neutres, de regrouper les achats d'amiante et de mettre en commun connaissances techniques, recherches et patentes, mais surtout de se répartir les marchés et de fixer les prix³⁹. Le contrôle mondial de l'industrie de l'amiante-ciment était ainsi effectué depuis la Suisse.

Acte de fondation de la SAIAC en 1929

1929/ Register-Akten A.
Ordnungs-Nr. 232/...
Archiv-Nr. 232/...

Paris, den 18. November 1929.

A N N E M E L D U N G

an das
Handelsregister des Kantons Glarus.

Unterm 18. November 1929 ist auf unbeschränkte Dauer und mit Sitz in Niederurnen, Kanton Glarus, eine Aktiengesellschaft gegründet worden, die
"Internationale Asbestzement Aktien-
Gesellschaft",
("S.A. Internationale de l'Asbeste-Ciment")
("S.A. Internazionale dell'Amianto-Cemento")
("S.A. Internacionl de Asbesto-Cemento")
("International Asbestos-Cement Ltd.").

Die Gesellschaft bezweckt die Beteiligung an Unternehmungen der Asbest-Zement-Industrie und die Durchführung aller diese Industrie fördernden technischen, kaufmännischen und finanziellen Geschäfte.

Das Grundkapital der Gesellschaft beträgt
Fr. 1,000,000.- eingeteilt in 2000 auf den Inhaber lautende Aktien zu Fr. 500.- Nennwert. Die Aktien sind voll einbezahlt. Für eine Mehrheit von Aktien können Zertifikate ausgegeben werden.

Der Verwaltungsrat besteht aus 1 - 7 Mitgliedern.
(mit dem Rest der eingetragenen Aktien)
Zur Zeit ist einziger Verwaltungsratsmitglied Herr Dr. Hans Hoffmann, Advokat, von und in St. Gallen. *(Stamm-Substanz eingetragener Aktien)*
Zum Delegierten der Gesellschaft wurde ernannt Herr Ernst Schmidheiny jun. *(Zweitsubstanz)* Direktor, von Balgach in Wildegg.

Die Herren Dr. Hans Hoffmann und Direktor Ernst Schmidheiny vertreten die Gesellschaft nach Aussen mit Einzelunterschrift.

Amtliches Publikationsorgan ist das Schweizerische Handelsamtsblatt.

Korr. Stempel
Korr. Stempel

39 GUE/NGL: Amiante, les coûts humains de la cupidité des entreprises, op. cit.

Annnonce des propriétaires des usines Eternit dans divers pays européens adressée de Paris, le 18 novembre 1929, au Registre du Commerce du Canton de Glaris lui demandant de prendre acte de la constitution de la S.A. Internationale de l'Asbeste-Ciment (SAIAC) dont le siège est à Niederurnen. En vue de l'expansion de la SAIAC, son nom est formulé en français, en italien, en espagnol et en anglais. Le capital de la SAIAC est d'un million de francs; son conseil d'administration est composé d'un seul membre, l'avocat Hans Hoffmann, mais Ernst Schmidheiny junior détient aussi la signature individuelle.

Eternit Suisse ne détenait alors que 2 à 3% du marché mondial, mais Ernst Schmidheiny fut nommé président de la SAIAC et son fils Ernst junior administrateur-délégué; le secrétariat fut installé à Niederurnen. L'entreprise suisse prit vite de l'importance: en 1945, elle représentera plus du tiers de la production des entreprises membres de la SAIAC.

Elle commença par réaliser un projet à Berlin. Le marché allemand avait un fort potentiel, que la Asbest- und Gummiwerke Alfred Calmon AG de Hambourg n'exploitait pas suffisamment. Celle-ci, qui avait acquis la patente Eternit pour l'Allemagne, n'avait pas de grandes capacités de production, et jusqu'en 1930 l'amiante-ciment ne joua qu'un rôle secondaire sur le marché des matériaux de construction. En outre, Calmon avait omis d'acquérir la licence de fabrication de tuyaux selon le procédé Mazza. L'ingénieur Adolfo Mazza, propriétaire d'Eternit en Italie, avait développé un nouveau procédé où la masse d'amiante-ciment était moulée autour d'un cylindre. Les tuyaux ainsi obtenus étaient plus résistants à la pression que ceux fabriqués à partir de plaques d'amiante-ciment, qui avaient nécessairement un raccord. De 1925 à 1930, on ne produisit en Allemagne que 8 millions de m² d'Eternit, tandis que la production des autres pays européens s'élevait à 250 millions de m²⁴⁰.

Les entrepreneurs réunis dans la SAIAC, Ernst Schmidheiny en tête, ne voulurent pas laisser échapper ce marché et lancèrent une

40 Henrick Stahr, «Eternit: Vom Aufstieg zum Ausstieg. Die Eternit AG in Berlin Rudow 1929 – 1979», in: Bönisch/Gösswald/Jacob, *op. cit.*

offensive pour fonder à Berlin, avec des partenaires allemands, une grande société Eternit. Ils conclurent avec le groupe Calmon et son entreprise Eternit à Hambourg un accord selon lequel la nouvelle société reprendrait les ventes de la Deutsche Eternit GmbH. La fabrication se ferait exclusivement dans la nouvelle usine de Berlin, puisque selon les clauses de la licence de Hatschek la marque Eternit ne devait être exploitée que par une seule entreprise dans chaque pays. La licence pour le procédé Mazza fut aussi acquise. L'acte de fondation fut signé le 27 mars 1929, et le 12 juin la société était inscrite sous le nom Deutsche Asbestzement-Aktiengesellschaft (DAZAG).

Les fondateurs dotèrent la DAZAG d'un capital de départ de 4 millions de Reichsmark; trois ans plus tard, ils augmentaient le capital à 5 millions (voir *Handbuch der Deutschen Aktiengesellschaften* de 1932, p.88). Les actionnaires principaux étaient alors: Schlesische Portland-Zement-Industrie AG, Berlin; Asbest- u. Gummiwerke Alfred Calmon AG, Hambourg; Dresdner-Danat-Bank, Berlin; Deutsche Bank u. Disconto-Ges., Berlin; Commerz- u. Privatbank AG, Berlin; SA Eternit, Capelle-au-bois, Belgique; S.A. française Eternit, Prouvy-Thiant, France; Eternit AG, Niederurnen, Suisse; Eternit-Werke Ludwig Hatschek, Vöcklabruck, Autriche; S.A. Eternit Pietra Artificiale, Gênes, Italie; S.A. de Niel-on-Ruppel, Anvers, Belgique; José Maria Roviralta y Alemany, Barcelone, Espagne.

Ernst Schmidheiny était alors pris par la construction d'une cimenterie à Tourah en Égypte, et fit élire son fils aîné Ernst junior vice-président suppléant du conseil de surveillance, pour garantir les intérêts familiaux.

Pour y édifier l'usine, on acquit d'abord un terrain de 75 000 m² à la Kanalstrasse, au coin de la Köpenickerstrasse, à Berlin Rudow; il avait une alimentation suffisante en eau et des communications par chemin de fer et par bateau. Des terrains voisins vinrent s'y ajouter par la suite. Les toitures des nouveaux bâtiments étaient évidemment en plaques d'Eternit, les parois des halles à structure d'acier en étaient elles aussi recouvertes. La majeure partie de l'usine constitue aujourd'hui une immense friche industrielle au milieu du quartier de Berlin Neukölln.

Répertoire des sociétés anonymes allemandes, 1932

2374

Industrie der Steine und Erden.

Deutsche Asbestzement-Aktiengesellschaftin **Berlin-Rudow**, Kanalstr. 131—155.**Gründet:** 27./3. 1929; eingetr. 12./6. 1929.

Zweck: Herstell. u. Vertrieb von Produkten aus Asbest u. Zement u. verwandten Stoffen. Nachdem im Juli 1929 ein in B.-Rudow am Teltowkanal gelegenes Grundst. erworben war, wurde im August mit dem Bau der Fabrikanlagen begonnen. Die Platten- u. die Röhrenfabrikation wurden Mitte 1930 aufgenommen.

Die Ges. hat 1930 mit der zum Calmon-Konzern gehörenden Deutschen Eternit-Ges. m. b. H. in Hamburg ein Abkommen getroffen, nach welchem die Deutsche Asbestzement A.-G. das Verkaufsgeschäft der Deutschen Eternit-G. m. b. H. übernimmt. Die Fabrikation wird für Deutschland in Zukunft ausschliesslich in der neuen Anlage der Deutschen Asbestzement-A.-G. in Berlin-Rudow erfolgen. Ein gleiches Abkommen erfolgte mit der Asbest- u. Gummiwerke Alfred Calmon A.-G. in Hamburg.

Kapital: RM. 5 000 000 in 5000 Akt. zu RM. 1000. Urspr. RM. 4 000 000 in 4000 Akt. zu RM. 1000, übere. von den Gründern zu 108%. Lt. G.-V. v. 3./6. 1930 Erhö. um RM. 1 000 000 in 1000 Akt. zu RM. 1000; ausgegeben zu 108%.

Grossaktionäre: Schlesische Portland-Zement-Industrie A.-G., Oppeln; Industriebau-Held & Franke A.-G., Berlin; Asbest- u. Gummiwerke Alfred Calmon A.-G., Hamburg; Dresdner-Danat-Bank, Berlin; Deutsche Bank u. Disconto-Ges., Berlin; Commerz- u. Privat-Bank A.-G., Berlin; S. A. „Eternit“, Capelle-au-bois/Belgien; S. A. française „Eternit“, Prouvy-Thiant/Frankreich; Eternit A.-G., Niederurnen/Schweiz; Eternit-Werke Ludwig Hatschek, Vöcklabruck/O.-Ö.; S. A. „Eternit“ Pietra Artificiale, Genua/Italien; S. A. de Niel-on-Ruppel, Antwerpen/Belgien; José Maria Roviralta y Alemany, Barcelona/Spanien.

Geschäftsjahr: Kalenderj. **Gen.-Vers.:** 1932 am 30./6. **Stimmrecht:** 1 Akt. = 1 St.

Bilanz am 31. Dez. 1931: Aktiva: Anlagevermögen (5 123 012): Grundst. 670 391, Verwalt.-Gebäude 135 094, Fabrik-do. 2 542 462, Gleisanl. 71 871, Masch. 1 079 067, Werkzeuge u. Modelle 23 840, Betriebs- u. Geschäfts-Inv. 283 691, Auto 4973; Patente u. Lizenzen 87 622; Marken-schutzrechte u. Firmenwert 224 000; Beteil. 33 178, Umlaufvermögen (1 057 093): Roh- u. Hilfsstoffe 305 893, Fertigfabrikate 472 475, Forder. 248 270, Wechsel 2499, Kassa u. Postscheck 13 354, Bankguth. 14 602; transit. Aktiva 17 831, Entwert.-K. 362 207, Verlust (Vortrag 344 728 + Verlust 1931 1 200 545) 1 545 273. — Passiva: A.-K. 5 000 000, R.-F. 133 927, Darlehn¹⁾ 2 301 915, Rückstell. (133 476); Delkr. 15 208, Garantien 8268, Asbest-Abnahme 10 000, Calmon-Abwickl.²⁾ 100 000; Verbindlichkeiten (548 625): Schuld Asbest- u. Gummiwerke Alfred Calmon AG., Hamburg 130 000, Garantierückhalt aus Fabrikbau 46 584, Anzahl. u. Prov.-Gutschriften 16 599, Lieferanten 59 577, Bankschulden 295 865; transit. Passiva 20 651. Sa. RM. 8 138 594.

¹⁾ Gesichert durch eine Sicherungshyp. von RM. 2 500 000.

²⁾ Für ihre Verpflicht. aus dem Calmon-Geschäft (s. auch „Zweck“) hat die Ges. eine Sicherheit in Form von Warenübergabungen in Höhe von RM. 301 881 gestellt.

Die Giroverbindlichkeiten aus der Begehung von Wechseln betragen Ende 1931 RM. 43 984.

Gewinn- u. Verlust-Konto: Debet: Abschr. 580 464, Gehälter¹⁾ 182 981, Soziall. 12 557, Zs. 182 489, Steuern auf Vermögen 81 883, allg. Handl.-Unk. 368 011, Verlust aus 1930 344 728. — Kredit: Warengewinn 207 840, Verlust (Vortrag 344 728 + Verlust 1931 1 200 545) 1 545 273. Sa. RM. 1 753 113.

¹⁾ Darunter Bezüge des Vorst. RM. 37 950.

Dividenden: 1929—1931: 0%.

Vorstand: Dipl.-Ing. Werner Lüthi, Victor Weiner, Berlin.

Sous le titre « Société anonyme allemande d'amiante-ciment » dont le siège est à Berlin-Rudow, Kanalstrasse 131-155, cette page apporte les informations suivantes :

Parmi les principaux actionnaires on trouve les entreprises d'amiante-ciment Eternit SA à Capelle-au-Bois en Belgique, Eternit SA à Prouvy-Thiant en France, Eternit SA à Niederurnen en Suisse, les usines Eternit Ludwig Hatschek à Vöcklabruck en Autriche, Eternit SA Pietra artificiale à Gênes en Italie. Ernst Schmidheiny junior est vice-président du conseil de surveillance.

L'usine DAZAG commença en 1930 à produire des plaques, puis en 1931 des tuyaux. Sa construction se fit en pleine crise économique mondiale, ce qui fit que le personnel dut être réduit d'abord de 125 à 80 personnes. Mais depuis 1933 l'économie allemande remonta rapidement la pente : avec la prise du pouvoir par Hitler, l'État se mit à soutenir la construction puis, dès 1935, le réarmement massif. D'après les recherches de l'historien allemand Henrick Stahr, la DAZAG assura sa présence sur le marché au milieu des années trente et se développa rapidement au cours des premières années du national-socialisme. En 1938, sa part de marché était de 54% et elle employait 1100 personnes. Les produits Eternit étaient à la mode, ils s'alliaient fort bien à l'architecture moderne. Ils étaient très demandés aussi dans les domaines de l'armement pour la construction d'aéroports, de bateaux, de halles, par exemple celles des dirigeables Zeppelin à Francfort et à Rio de Janeiro. Parmi les premiers bâtiments à en être pourvus, on trouve la maison de l'écrivain Arnold Zweig à Berlin, construite en 1932, et la maison modèle Eternit à Berlin-Stahnsdorf, édifée sur demande du ministère des Finances la même année. L'idéologie nazie avec son «*Heimatstil*» s'enracinait dans les campagnes, c'était une occasion en or pour Eternit : les toitures ou les façades de granges en plaques d'Eternit étaient parfaitement compatibles avec l'architecture régionale traditionnelle.

En 1936, sur fond de propagande nazie, la revue d'entreprise *Neues Werken* plaidait pour des toits en Eternit contre les toits de chaume, romantiques mais facilement inflammables : «*Chacun sait aujourd'hui que les batailles de la production ne peuvent pas être gagnées sans machines, pas plus que les guerres sans mitrailleuses ni canons. Mais a-t-on entendu dire que le tracteur remplaçant le cheval, le semoir en lignes remplaçant le semeur [...] relâcheraient les relations entre le sang et le sol, le rapport entre l'homme, la patrie, la tradition, l'enracinement ? [...] Il n'en va pas différemment du toit*⁴¹.»

41 *Neues Werken*, mars 1936.

L'expansion de l'entreprise jusqu'en 1938 fut impressionnante. Le nombre de salariés allait croissant; la production de tuyaux doubla en trois ans (1936-1939) et la production annuelle de plaques en amiante-ciment atteignit 4.4 millions de m².

La guerre allait faire passer des temps difficiles à la DAZAG, et surtout à ses salariés. Comme l'amianté était classé par les nazis comme matériel stratégique, les importations furent saisies. Cela se refléta aussi sur le nombre de personnes employées par Eternit, qui fut réduit à 380 en un an. À partir de 1943, l'utilisation d'amianté à des fins civiles fut totalement interdite, et l'entreprise dut se rabattre sur des matériaux de substitution, comme la laine de laitier, la laine de verre ou d'acier, la cellulose et le chanvre. La DAZAG les mélangeait au ciment pour fabriquer de produits appelés Durnat. «De la mine antipersonnel au cercueil»⁴², une série de produits en fibrociment furent fabriqués. Mais Eternit n'était pas satisfaite de leur qualité: «Le Durnat n'avait qu'une propriété: les clients ne cessaient de commander de nouvelles pièces pour remplacer les plaques cassées, ébréchées ou bombardées⁴³.» Officiellement, la DAZAG ne produisit plus que des plaques en Durnat après 1943, prétendument sans amianté. Un examen par le Kaiser-Wilhelm-Institut monta toutefois que ces plaques de substitution contenaient, contrairement aux déclarations du fabricant, de très petites quantités de fibres anorganiques synthétiques, mais au moins 50% d'amianté.

Le travail forcé chez Eternit à Berlin Rudow

L'histoire d'Eternit à Berlin pendant la Deuxième Guerre mondiale est l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire de l'amianté, et l'un de ceux qui ont été le moins étudiés. En Suisse notamment, on ne trouve presque rien à ce sujet. Werner Catrina a certes évoqué, dans son *Eternit-Report*, que les Schmidheiny ont fait à l'époque des

42 Cité d'après une plaquette d'Eternit de 1985, conservée au Heimatmuseum Neukölln Berlin.

43 *Ibid.*

affaires avec les nazis et exploité avec eux une mine d'amiante en Yougoslavie⁴⁴. Mais l'image que l'on en retient reste celle d'une famille d'entrepreneurs qui avait risqué de toucher le fond pendant la crise économique et dut lutter par tous les moyens pour sa survie. «Lors de la crise économique des années 1930, le conglomerat d'Ernst Schmidheiny, avec ses imbrications internationales et ses participations dans la fabrication de ciment, de tuiles et d'Eternit, se trouva dans une situation risquée. Les participations étrangères perdirent vite de la valeur avec la dévaluation de la plupart des devises. [...] L'industriel, si longtemps habitué au succès, se mit même à craindre pour le paiement de l'hypothèque sur son château de Heerbrugg. [...] Les Schmidheiny voyageaient désormais en train en troisième classe; l'ancien nabab logeait dans des hôtels de deuxième catégorie quand il était en voyage d'affaires.» L'ouvrage ne fait aucune mention des deux camps de travailleurs forcés qui furent élevés à l'époque sur le site d'Eternit à Berlin Rudow, aucune allusion à l'exploitation par l'entreprise de travailleurs forcés et de prisonniers de guerre: la famille Schmidheiny continue à nier l'évidence.

Ernst Schmidheiny senior fut victime d'un accident d'avion en Égypte, le 15 mars 1935, et ses fils Ernst junior (1902-1985) et Max (1908-1991) reprirent la direction de l'empire. Max s'intéressa dès lors lui aussi à la destinée d'Eternit Berlin: selon le *Handbuch der deutschen Aktiengesellschaften* de 1943, tous deux siégeaient au conseil de surveillance de la DAZAG. Max avait remplacé son frère à la vice-présidence. Il ne semble pas qu'ils aient hésité à fréquenter le régime, bien qu'ils l'aient eu en horreur, selon Catrina. Chacun à Heerbrugg connaissait la position philo-allemande de Max Schmidheiny, d'après les documents transmis par l'historien Peter Hug à la Commission indépendante d'experts Suisse-Deuxième Guerre

44 Catrina, *Der Eternit-Report*, *op. cit.*: «Bien que l'on sache de quel côté étaient les seigneurs de Heerbrugg, ils surent profiter de leurs avantages: ils achetèrent par exemple du charbon aux nazis qu'ils détestaient, 'vachement bon marché', se rappelle Sir Max, et exploitèrent même avec les Allemands une mine d'amiante en Yougoslavie, pour assurer le plus longtemps possible la fourniture des précieuses fibres.»

mondiale⁴⁵. Il cite un rapport de la police cantonale de Heerbrugg au département politique du commandement de la police saint-galloise, selon lequel Max Schmidheiny aurait « vanté l'organisation exemplaire, etc., dans le Reich allemand », après un séjour en Allemagne à la fin de l'automne 1940. Au cours de ce voyage, Max aurait eu des contacts avec des officiers allemands, dont l'un au moins avait des relations avec le sommet de la hiérarchie, étant parent du ministre des Affaires étrangères Joachim von Ribbentrop.

On ne sait toutefois pas combien de fois les Schmidheiny séjournèrent en Allemagne sous le IIIe Reich pour s'occuper de leurs intérêts ni quelles étaient leurs relations d'affaires avec le régime nazi. On ne sait pas non plus si en leur qualité de membres du conseil de surveillance ils n'ont jamais eu des contacts directs avec les travailleurs forcés de la DAZAG.

Au cours de la Deuxième Guerre mondiale, neuf à dix millions de personnes, civils étrangers, détenus des camps de concentration et prisonniers de guerre de vingt pays d'Europe furent entraînés en Allemagne comme travailleurs forcés. Lorsque « l'emploi des étrangers » était à son apogée, en août 1944, six millions de civils étaient astreints au travail forcé dans le Reich⁴⁶. Plus d'un tiers d'entre eux étaient des femmes, dont beaucoup avaient été déportées avec leurs enfants ou avaient accouché dans les camps. Les nourrissons étaient généralement retirés à leurs mères et envoyés à la mort dans des orphelinats. Un enfant sur cinq né pendant la guerre dans le quartier industriel de Berlin Neukölln était l'enfant d'une travailleuse forcée. Tous les pays envahis par l'Allemagne servirent de réservoirs de main-d'œuvre. La traite officielle de force de travail devint importante à partir de 1942, quand le Reich reconnut l'échec de sa guerre éclair et passa à l'économie de guerre « totale ». Comme presque tous les hommes allemands étaient mobilisés, le besoin en main-d'œuvre

45 Peter Hug, *Schweizer Rüstungsindustrie und Kriegsmaterialhandel zur Zeit des Nationalsozialismus: Unternehmensstrategien – Marktentwicklung – politische Überwachung*, Série CIE, Suisse-Deuxième Guerre mondiale, Chronos, Zurich, 2002.

46 Berliner Geschichtswerkstatt, *Zwangsarbeit in Berlin 1940 – 1945, Erinnerungsberichte aus Polen, der Ukraine und Weißrussland*, Sutton Verlag, Erfurt, 2000.

de remplacement était considérable. Seul l'engagement massif de travailleurs forcés permit d'assurer l'approvisionnement de la population. En 1942, 40 000 personnes par semaine étaient arrêtées dans la rue en URSS et déportées en Allemagne. Après des jours de voyage dans des trains de marchandises, elles passaient d'abord dans un camp de transit, d'où elles étaient réparties dans les entreprises de la ville. Des centaines de milliers de travailleurs forcés ne survécurent pas. Les plus discriminés étaient ceux qui venaient d'Europe orientale, qualifiés de « sous-hommes » slaves de « race inférieure », qui n'avaient aucun droit. Sur les quelque trois millions d'hommes et de femmes déportés de Pologne, il y eut 137 000 morts.

Grandes entreprises et petits ateliers, communes et services publics réclamaient toujours plus de main-d'œuvre étrangère, et partagent donc la coresponsabilité du système du travail forcé. La DAZAG était l'une de ces entreprises. Elle continua de produire pendant toute la durée de la guerre, mais en réduisant ses activités. Cela ne fut possible que par l'apport de travailleurs étrangers et de prisonniers de guerre depuis 1940, de travailleurs forcés amenés d'Union soviétique depuis le milieu de 1942⁴⁷.

Au début de 1941, la DAZAG employait 360 femmes et hommes, soit 290 Allemands et 70 prisonniers de guerre français; des civils italiens vinrent s'y joindre la même année. En juin 1942, l'usine occupait aussi une centaine d'Européens de l'Est, presque seulement des femmes. Le nombre des « Ostarbeiter » passa à 263 à la fin 1943, dont 207 femmes. À ce moment-là, les salariés de la DAZAG étaient au nombre de 563, dont la moitié étaient étrangers⁴⁸.

L'emploi de travailleurs forcés par la DAZAG est attesté par de nombreux documents. Au musée Neukölln de Berlin, on trouve deux pleins classeurs qui concernent seulement l'autorisation de construire le camp de baraquements, destiné à l'origine aux civils italiens mais où logèrent bientôt les travailleurs forcés. Un plan détaillé montre les trois baraquements érigés en 1941 à la Kanalstrasse.

47 Stahr, *op. cit.*

48 *Ibid.*

Dans la correspondance avec la police des constructions, une lettre du 5 mai 1941 à l'en-tête d'Eternit est particulièrement intéressante. Une note manuscrite indique que ces baraques seront montées « par des prisonniers employés dans l'entreprise ». Des documents de 1943 de l'Office berlinois de la santé, qui visitait régulièrement les camps de travail forcé, attestent que 267 personnes étaient alors logées dans ces camps. En outre, la DAZAG a été inscrite au registre des entreprises du Reich comme entreprise importante pour l'économie de guerre, selon les recherches de l'historien berlinois Bernhard Bremberger. Elle justifiait son inscription notamment par la fabrication de portes pare-feu pour les abris, les « Fortis-Schutzraumtüren ».

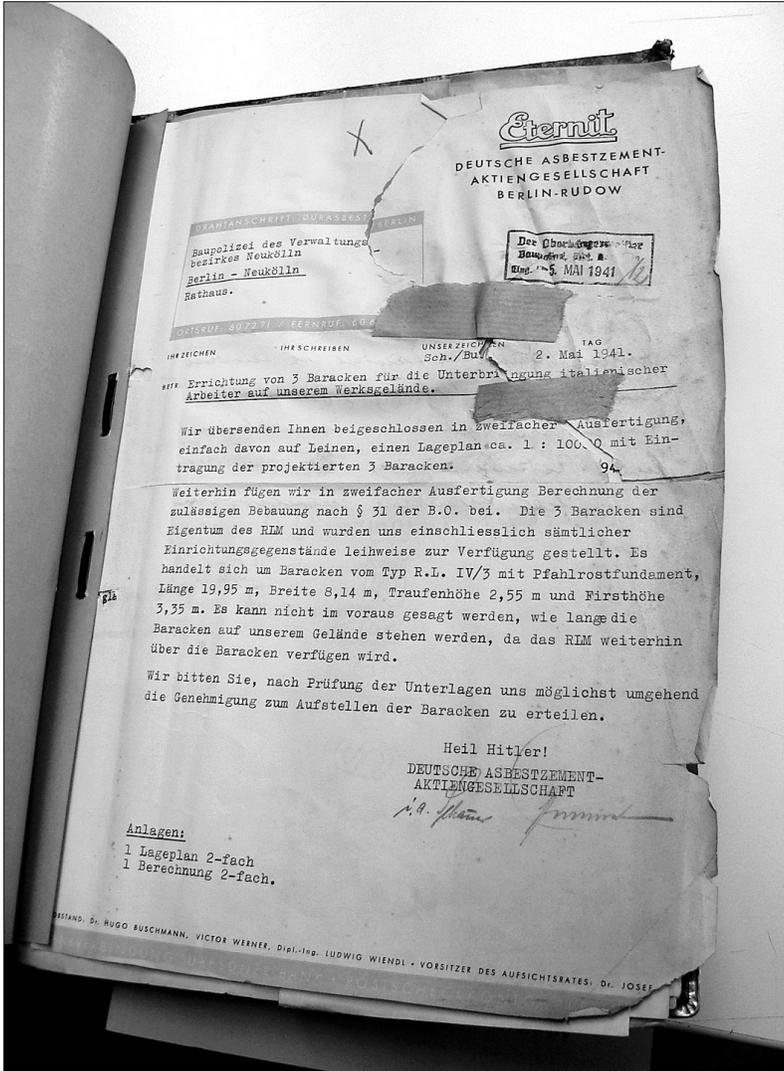
Le musée de Neukölln conserve aussi les rapports d'activités de la DAZAG de 1941 à 1943. Il en ressort qu'elle a fait des bénéfices pendant la guerre et versé des dividendes de 6% à ses actionnaires. Après déduction des amortissements, elle montre un bénéfice net de 350 000 Reichsmark par exercice.

La DAZAG participa sans doute aussi à la compétition entre entreprises allemandes lancée par le Front du travail allemand (Deutscher Arbeitsfront DAF). Sa direction informe en effet dans son rapport d'activité pour 1943 qu'elle a été distinguée pour la cinquième fois de suite par le diplôme officiel pour des prestations extraordinaires (« Gaudiplom für hervorragende Leistungen »). Une note qui semble aujourd'hui cynique précise que « la prévoyance de la santé des membres de notre personnel a été à nouveau réalisée à grande échelle ». On lit aussi que « au cours de l'année écoulée, notre personnel a exécuté avec le plus grand zèle et beaucoup de compréhension les tâches accrues qui lui ont été demandées, ce qui lui vaut nos remerciements et la reconnaissance pour sa disponibilité ».

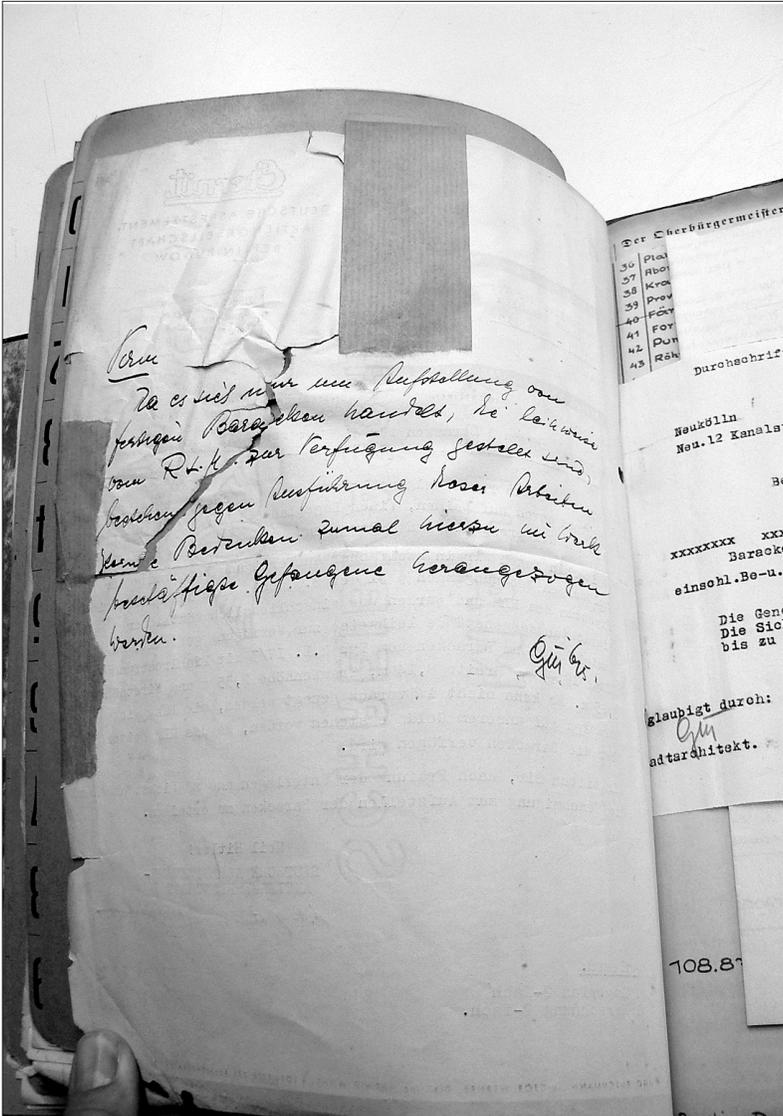
Les travailleurs forcés amenés d'Europe orientale, ces centaines de « sous-hommes » qui travaillèrent dans cette usine pendant la guerre, ne l'appelaient pas DAZAG mais tout simplement Eternit, du nom qui surmontait les portes.

Nadja Ofsjannikova est peut-être la dernière survivante d'eux tous. Originnaire de Biélorussie, âgée aujourd'hui de 85 ans, elle vit dans une maison pour personnes âgées à Riga, en Lettonie. Elle se

souvient de quelques mots de son temps de travail forcé à Berlin : « schnell, schnell, arbeiten », « Asbestzement » et « Eternit ».



La lettre portant l'en-tête Eternit, datée du 2 mai 1941, adressée à la police des constructions de Berlin, concerne le permis de construire de trois baraquements pour héberger les travailleurs italiens sur le site de la fabrique. Un plan d'implantation y est annexé ainsi qu'un devis pour l'emprunt des baraques. Chacune de ces baraques prêtées par l'État nazi,



mesure 160 m². Cette lettre se termine par « Heil Hitler ». Une note manuscrite au dos précise : « Comme il s'agit de la mise en place de baraques préfabriquées, qui sont prêtées et mises à disposition par R.M., il n'y a pas à avoir d'hésitation, puisque des prisonniers occupés dans l'usine peuvent être sollicités pour l'exécution de ces travaux. »

Extrait du rapport d'activités de la DAZAG pour 1943

Deutsche Asbestzement-Aktiengesellschaft Berlin

Geschäftsbericht über das Geschäftsjahr 1943

anlässlich der gemeinsamen Beschlussfassung
des Vorstandes und des Aufsichtsrates über den Geschäftsabschluss



Den für Führer, Volk und Vaterland auf dem Felde der Ehre gefallenen
Arbeitskameraden und den verstorbenen Gefolgschaftsmitgliedern
werden wir ein gutes Andenken bewahren.

Im Verlaufe des Geschäftsjahres sind die folgenden Gefolgschafts-
mitglieder verschieden:

Adolf Radensleben,	7. April 1943	Expedition
Josef Koschel,	9. Mai 1943	Expedition
Otto Briese,	12. Juli 1943	Formerei
Margarete Köhler,	21. Juli 1943	Verwaltung

Aufsichtsrat

Justizrat Dr. Josef Becker, Vorsitzter, Köln
Dr. Rudolf Verres, 1. stellvertr. Vorsitzter, Berlin
Dipl.-Ing. Max Schmidheiny, 2. stellvertr. Vorsitzter,
Heerbrugg (Schweiz)
Hans Rinn, Direktor der Dresdner Bank, Berlin
Jean Emsens, Brüssel
Richard v. Bentivegni, Berlin
Hans Czerwenka, Vöcklabruck/Oberdonau
Alfred Müller, Direktor, Kalkberge
Ernst Schmidheiny, Celigny (Schweiz)

Vorstand

Dr. Hugo Buschmann, Berlin, Vorsitzter
Victor Werner, Berlin, im Felde
Dipl.-Ing. Ludwig Wiendl, Berlin

Sous la croix de guerre ornée de la croix gammée: «Nous honorons la mémoire des camarades de travail et des membres de notre personnel tombés au champ d'honneur pour le Führer, le Peuple et la Patrie.»

Répertoire des sociétés anonymes allemandes, 1943

Deutsche Asbestzement-Aktiengesellschaft

Sitz der Verwaltung: Berlin-Rudow, Kanalstraße 117—1155

Gründet: 27. März 1929; eingetragen 12. Juni 1929.**Zweck:** Herstellung, Vertrieb und Export von Asbestzement-Fabriken (Eternit) und Faserzement (Durnat).**Vorstand:** Dr. Hugo Buschmann, Berlin, Vorsitz; Viktor Werner, Berlin; Dipl.-Ing. Ludwig Wiendl, Berlin.**Aufsichtsrat:** Justizrat Dr. Josef Becker, Köln, Vorsitz; Dr. Rudolf Verres, Berlin, 1. stellv. Vorsitz; Dipl.-Ing. Max Schmidheiny, Heerbrugg (Schweiz), 2. stellv. Vorsitz; Richard von Bentivegni, Berlin; Kommerzialrat Hans Czerwenka, Vöcklabruck (Ö.-D.); Jean Emsens, Brüssel; Alfred Müller, Kalkberge; Hans Rinn (Direktor der Dresdner Bank), Berlin; Ernst Schmidheiny, Celigny (Schweiz).**Stimmrecht:** Je nom. RM 1000.— Aktie 1 Stimme.**Geschäftsjahr:** Kalenderjahr.**Bankverbindungen:** Dresdner Bank, Berlin; Reichsbank, Berlin-Köpenick.**Aufbau und Entwicklung:** Nachdem im Juli 1929 ein in Berlin-Rudow am Tellowkanal gelegenes Grundstück erworben war, wurde im August mit dem Bau der Fabrikanlagen begonnen. Die Platten- und die Röhrenfabrikation wurden Mitte 1930 aufgenommen. 1937/38 Erweiterung des Röhrenwerks. 1938/39 Erweiterung der Formerei.**Beteiligung:** Internationale Asbestzement A.-G. Niederrhein (Schweiz). Beteiligung: sfr 41 000.—, verbucht mit RM 23 165.—. (Die nom. sfr 41 000.— Aktien sind für ein in 1931 der Gesellschaft gewährtes Darlehen von noch sfr 40 823,75 = RM 33 067,24 als Sicherheit hinterlegt.) Außerdem beteiligte sich die Gesellschaft 1940 weiter im Rahmen eines Konsortiums an der Gründung einer Gesellschaft im benachbarten Auslande zwecks Erweiterung der Rohstoffbasis mit etwa RM 48 367.—.**Die Gesellschaft gehört an:** Fachgruppe Asbestzement und Leichtbauplatten in der Wirtschaftsgruppe Steine und Erden.**Grundkapital:** nom. RM 4 000 000.— Stammaktien in 4000 Stücken zu je RM 1000.—.**Kapitalveränderungen:** Urspr. RM 4 000 000.—, lt. H.-V. vom 3. Juni 1930 Erhöhung um RM 1 000 000.— in 1000 Aktien zu RM 1000.—; ausgegeben zu 108 %. Laut H.-V. vom 30. Juni 1933 Herabsetzung des Grundkapitals auf Reichsmark 2 000 000.—. Der Buchgewinn diente zur Deckung des Gesamtverlustes sowie zu Sonderabschreibungen auf Inventar, Patente und Lizenzen.

Infolge Ausdehnung des Geschäfts beschloß die H.-V. vom 22. Mai 1937 die Erhöhung des Grundkapitals um Reichsmark 2 000 000.— auf RM 4 000 000.— durch Ausgabe neuer Aktien zu RM 1000.—.

Dividenden: 1929—1936: 0 %; 1937—1942: 6, 8 (davon 2 % zum Anleihstock), 6, 4, 6, 6 %.**Anleihstockbestand Ende 1942:** Nom. RM 2200.— Scheckanweisungen, nom. RM 15 500.— Reichsanleihe und Reichsmark 37,60 bar.**Bilanz 31. Dezember 1942:** Sa. RM 8 149 469,11. **Aktiva:** **Anlagevermögen** (3 113 172.—): Behaute Grundstücke mit Geschäftsgebäuden 29 491,32; Fabrikgebäuden 2 689 391,69; unbebaute Grundstücke 79 808,73; Grundstückszubehör 13 406,27; Gleisanlagen 1.—; Maschinen 231 536.—; Werkzeuge und Modelle 1.—; Betriebs- und Geschäftsinventar 1.—; Kraftfahrzeuge 1.—; Patente und Lizenzen 1.—; Beteiligungen 71 533.—; **Umlaufvermögen:** Roh-, Hilfs- und Betriebsstoffe 408 947,39; fertige Erzeugnisse und Waren 978 181,91; Wertpapiere 2 124 676.—; Hypothek 1200.—; geleistete Anzahlungen 32 496.—; Forderungen auf Grund von Warenlieferungen und Leistungen 216 315,33; Kasse, Reichsbank, Postcheck 27 031,19; andere Bankguth. 1 173 431,33; sonstige Forderungen 55 416,20; Rechnungsabgrenzung 18 599,76. — **Passiva:** Grundkapital 4 000 000.—; gesetzliche Rücklage 400 000.—; Rücklage II: 300 000.—; sonstige Rücklagen 586 937,57; Wertberichtigungen des Anlagevermögens 500 000.—; Rückstellungen 1 204 670,83; **Verbindlichkeiten** (835 607,88): Darlehn 343 067,24; auf Grund von Warenlieferungen und Leistungen 173 046,63; gegenüber Banken 34 105,38; sonstige Verbindlichkeiten 285 386,63; Rechnungsabgrenzung 18 579,49; Gewinn 303 673,34.**Gewinn- und Verlust-Rechnung:** Sa. RM 3 464 302,91. **Aufwendungen:** Löhne und Gehälter 1 168 962,95; soziale Abgaben 73 010,53; Abschreibungen 336 922,04; ausweispflichtige Steuern 854 902,05; Beiträge an Berufsvertretungen 10 087,24; ao. Aufwendungen 216 744,76; Gewinn (Vortrag 117 470,37 + Gewinn aus 1942: 186 202,97) 303 673,34 (davon Dividende 240 000.—, Vortrag 63 673,34). — **Erträge:** Ausweispflichtiger Rohüberschuß 2 901 075,83; Zinsen 41 915,26; ao. Erträge 403 841,43; Gewinnvortrag aus 1941: 117 470,37.**Bestätigungsvermerk:** Uneingeschränkt. Berlin, im Juli 1943. Treuh.-Vereinigung Aktiengesellschaft. Wanick, Wirtschaftsprüfer; Lichau, Wirtschaftsprüfer.**Letzte ordentliche Hauptversammlung:** 22. Juli 1943.

4142

Le conseil d'administration de la « Société anonyme allemande d'amiante-ciment », fondée en 1929, compte parmi ses membres les Suisses Max et Ernst Schmidheiny et le Belge Jean Emsens. Cette industrie qui a commencé sa production de produits en amiante-ciment pour le bâtiment et le génie civil en 1930 s'est agrandie en 1937-38.

Interview de Nadja Ofsjannikova

« Travailler jusqu'à l'épuisement »



Je m'en souviens comme si c'était hier : en novembre 1942, j'avais 19 ans, j'ai reçu une lettre m'annonçant que je devais d'urgence me rendre au commandement militaire. Si je ne m'exécutais pas, je serais livrée à la Gestapo. J'avais peur que les Allemands ne me tuent ainsi que toute ma famille. Mes amies Nadja Minenko, Tanja Scherbusko et Olga Obrsswenko étaient aussi convoquées.

Le 21 novembre, on nous a conduites à la gare de Klimovichi qui se trouve à 45 km de mon village ; chez nous, le train ne s'arrêtait pas. C'était un hiver glacial. On nous a transportées sur des luges et nous sommes presque mortes de froid. À notre arrivée, de nombreuses femmes venues des villages voisins attendaient

déjà. Les soldats nous ont poussés dans un wagon de marchandises. Le sol était tapissé de foin, comme c'est d'usage pour un transport de bétail. Nous étions entassées ; il faisait très froid et il n'y avait qu'une petite fenêtre en haut. Nous ne savions pas où nous allions ni combien de temps durerait le trajet. Après un ou deux jours de voyage, les gardes nous ont enfin laissées sortir. Nous devons recevoir à manger. On nous a donné de la soupe et du pain. Mais, lorsque nous sommes retournées à notre wagon, celui-ci était calciné et nos affaires avaient brûlé. Nous n'avions plus rien qui nous rappelle nos familles et notre vie antérieure. Ensuite, on nous a de nouveau enfermées dans un fourgon et celui-ci s'est mis en marche. À Varsovie, des

hommes armés sont venus nous dire qu'il fallait sortir et nous mettre en rang, pour que les directeurs de la fabrique puissent choisir qui ils voulaient faire travailler pour eux.

Lorsque nous sommes arrivées en Allemagne, nous ne savions même pas dans quelle ville nous nous trouvions. Ils nous ont amenées dans un camp de concentration. Je ne sais plus vraiment comment il s'appelait, mais je suis presque sûre que c'était Tempelhof. Là, nous avons été forcées à travailler. D'abord, j'ai été employée dans un atelier de couture avec trente autres jeunes filles. Chaque jour, un Allemand venait nous chercher au camp pour nous amener dans la fabrique de textiles. Le soir, il nous ramenait. Le travail était très difficile et exigeait de bonnes facultés. Nous cousions les uniformes des soldats du front. Je me souviens parfaitement de l'endroit. Le bâtiment était chauffé et cela m'a donné la force de ne pas désespérer complètement pendant ce rude hiver. Mais très vite, les Alliés ont bombardé l'usine et nous avons été déplacés à Berlin dans une usine d'amiante-ciment.

Là, ils nous ont logés dans les baraques qui se trouvaient sur le terrain de la fabrique. Il y avait quatre baraques : trois d'entre elles servaient d'habitations, la dernière de lavoir.



Nadja à 15 ans, quatre ans avant la déportation.

Dans ce camp, le travail dépassait nos forces. Je devais sortir les plaques d'amiante-ciment terminées de la halle d'expédition pour les transporter dans le train. Personne ne nous a dit où on les emmenait. Nous travaillions à ciel ouvert, la halle de travail n'ayant pas de toit. Nous portions des habits de travail en cellulose et des souliers en bois. Il faisait terriblement froid. Le travail était très pénible, les plaques pesaient environ 20 kilos. Les bras nous faisaient mal. J'étais à deux doigts de craquer et parfois je ne désirais plus qu'une chose : mourir. J'ai beaucoup pleuré. Après un certain temps, reprenant courage j'ai demandé au gardien d'être mutée dans l'atelier



Nadja dans la fabrique Eternit à Berlin, en été 2007.

de moulage. Mais là non plus, ma tâche n'était pas aisée. Je devais poncer les moules d'amiante-ciment. Je passais la journée dans la poussière des pieds à la tête. La fabrique dans laquelle je travaillais s'appelait Eternit. Elle était située dans la rue du Canal et bordait ce dernier. C'est là que se dressaient aussi nos baraques. Toute la fabrique était entourée d'une barrière de barbelés; seule la rive du canal était libre. Des hommes armés faisaient la garde. C'était comme dans un camp de concentration, comme à Tempelhof, mais en plus petit. Nous portions aussi des numéros et devions sans cesse présenter notre carte.

Je ne me rappelle plus les noms du personnel de l'entreprise. Le directeur était un homme dans la fleur de l'âge. Il ne se comportait pas trop mal vis-à-vis des Russes. Je me souviens encore très bien d'une jeune femme allemande. Elle s'appelait Elsa et travaillait comme comptable.

Je ne sais pas comment j'ai fait pour survivre toutes ces années. Nous devions travailler même quand nous étions malades: douze heures par jour, six jours par semaine. Lorsque les Russes se sont approchés, le travail s'est intensifié. J'ignore pourquoi exactement: peut-être que les Allemands avaient besoin des éléments de construction que nous fabriquions.

Nous devons alors commencer à six heures du matin et travailler tard dans la soirée. Une fois, j'ai contracté une pneumonie, mais je n'ai pas pu rester au lit. Personne n'y était autorisé. Une autre fois, j'ai eu un abcès sous le bras qu'il fallait opérer. Il y avait une sorte d'infirmière du camp, qui s'en est occupée mais qui m'a tout de suite renvoyée à l'atelier. Une femme qui vivait dans ma baraque s'est évanouie pendant le travail et est morte peu après. Ils l'ont simplement emmenée. On nous a dit qu'elle souffrait de tuberculose. Sinon, les autres femmes de ma baraque ont toutes survécu.

Parfois, nous avons le droit de sortir et d'aller de la maison du gardien jusqu'au portail de la fabrique. Fuir? Nous n'y pensions même pas. Nous savions que nous n'avions aucune chance de pouvoir nous évader. Où serions-nous allées d'ailleurs? Comme nous portions toutes un insigne «Est», on nous aurait tout de suite rattrapées. Une fois, des femmes ont fait une tentative d'évasion, mais on les a ramenées très vite. En guise de punition, la Gestapo les a mises pendant un mois au cachot et lorsqu'elles sont revenues dans la fabrique, elles ont dû y accomplir les pires besognes.

Lors des rangements dans l'atelier, j'ai rencontré une femme allemande. Elle m'a adressé la parole et m'a

demandé d'où je venais. Je lui ai dit que j'étais Russe et la femme m'a pris en pitié. Elle m'a raconté que son fils était soldat en Russie. Elle voulait m'aider parce qu'elle espérait que là-bas aussi quelqu'un s'occuperait de son fils. C'est pour cela qu'elle a demandé au chef du camp si je pouvais lui rendre visite un dimanche. Cela a été possible, car il était parfois permis de quitter le camp pour une courte période. La femme est venue me chercher et m'a amenée chez elle. Elle avait encore un fils plus jeune, qui n'avait pas l'air de se réjouir de ma visite. Mais la femme lui a expliqué en allemand quelle était ma situation, ce qu'il a semblé comprendre. Quelques jours plus tard, je l'ai vu longer la barrière à vélo et il m'a salué. Ce geste chaleureux m'a remplie de joie. La femme m'a fait cadeau d'une vieille robe. Je me suis fait photographe dans cette robe, lorsque le photographe du camp est venu prendre des images de nous dans la baraque⁴⁹. Je lui ai donné quelques sous pour cela. Le peu d'argent que nous recevions de temps à autre pour notre travail ne

49 Des photographes ont pris des photos de propagande des camps de travailleurs forcés. Ces derniers devaient envoyer les photos chez eux pour rassurer leurs familles.



Christian Richter lors de sa visite chez Nadja Ofsjannikova à Riga.

nous servait à rien. Nous ne pouvions pas sortir pour acheter quoi que ce soit et nous n'avions pas non plus de coupons de rationnement.

L'alimentation dans le camp était exécrable. Pour le déjeuner, il y avait de la soupe à la farine, à midi de la soupe de betteraves fourragères et le soir, cent grammes de pain et un peu de margarine. La faim était insupportable. La soupe attendait déjà dans les assiettes quand nous arrivions couvertes de poussière dans la baraque à midi. La surveillante de la baraque, une grosse Allemande, nous observait tout le temps et contrôlait chacun de nos mouvements. Lorsque l'on n'obéissait pas, on était roué de coups. Le soir,

l'une d'entre nous était chargée de peser chaque bout de pain sur une petite balance et la surveillante veillait scrupuleusement à ce que personne ne reçoive plus de 100 grammes. Nous étions tellement épuisées par le travail que nous nous effondrions sur nos couchettes. Mais j'avais si faim que je n'arrivais parfois pas à m'endormir.

Des hommes allemands travaillaient également dans l'atelier et certains d'entre eux étaient chargés de faire la garde. Parfois je me demande comment j'ai pu supporter tant de souffrance. Je pensais souvent à ma famille. Comment allait-elle? J'ai reçu deux lettres de ma mère. Ce fut un bonheur indescriptible; je les ai lues

et relues, en larmes, et portées continuellement sur moi, jusqu'à ce que le papier ne parte en lambeaux.

En avril 1945, nous avons à nouveau subi des bombardements. Par chance, nous avons pu nous réfugier dans la cave avec les Allemands, car une bombe a touché l'atelier et l'a détruit mais pas nos baraques. Peu de temps après, on nous a libérés. Ce sont les Russes qui nous ont appris la nouvelle. Les femmes poussaient des cris de joie en se tombant dans les bras. Elles embrassaient même les soldats. Mais ceux-ci ne se sont pas attardés, car la lutte n'était pas terminée pour eux; les armes à la main, ils se sont dirigés vers le centre de Berlin. Mais j'avais peur. Comment retourner à la maison?

Nous avons dû rentrer à pied. Aujourd'hui, je n'arrive pas à imaginer comment nous avons pu surmonter de telles difficultés. Sans nourriture, sans moyens de transport: parfois, des soldats nous prenaient avec eux.

Quand, en l'an 2000, j'ai appris que les personnes qui avaient été forcées

de travailler en Allemagne recevaient une indemnisation, je me suis rendue aux archives et j'ai demandé qu'on me délivre une attestation. Mais on m'a envoyé un document dans lequel il était écrit que j'étais allée volontairement dans un camp de concentration⁵⁰. Cette nouvelle m'a rendue très triste. Mais comment prouver le contraire? J'ai aussi envoyé une lettre à la fabrique Eternit, mais je n'ai obtenu aucune réponse. Lorsqu'il était encore en vie, mon père avait rapporté de Russie une attestation qui disait que j'avais été déportée contre mon gré. Je l'ai remise à mon employeur. Aujourd'hui, ce document reste introuvable.

50 C'était chose habituelle en URSS. Les travailleuses et travailleurs forcés dans des usines allemandes ont été considérés comme des traîtres après la guerre et ont souvent été envoyés en camps de rééducation. Ce n'est qu'en 2000 que les autorités ont admis que tous les citoyens soviétiques déportés depuis 1942 qui avaient travaillé dans des entreprises allemandes y avaient été forcés.

Les difficultés d'Eternit Allemagne face à son histoire

En 2000, alors que les débats sur l'indemnisation des travailleurs forcés battaient son plein en Allemagne, Nadja Ofsjannikova rencontra par hasard dans un restaurant de Riga le médecin allemand Christian Richter. Celui-ci raconte : « J'ai vite été identifié comme touriste, parce que je parle russe, mais juste un russe scolaire. Quand j'ai dit que je venais de Berlin, cette dame qui avait alors 76 ans s'est écriée : J'ai travaillé à Berlin Rudow pendant la guerre, chez Eternit à la Kanalstrasse, nous dormions dans des baraques à côté de l'usine. » Il s'est senti interpellé par l'histoire de cette femme et lui a promis d'intervenir en sa faveur auprès d'Eternit à Berlin, afin qu'elle ne soit pas oubliée en cas d'éventuelles indemnisations. Mais de retour à Berlin, Christian Richter se rendit compte que sa mission ne serait pas facile, car Eternit disait ne pas avoir connaissance du cas de travailleurs forcés.

Le 20 novembre 2000, la société écrit au médecin : « Nous ne pouvons malheureusement pas confirmer les dires de Mme Nadja Ofsjannikova, mais nous ne souhaitons pas non plus les contester dans l'ensemble. Après la guerre, la majeure partie des documents concernant le personnel ont été perdus. Pendant les années de guerre, la production a largement été suspendue en raison du manque de matières premières. Le 23 avril 1945, les troupes russes ont occupé notre établissement et en été de la même année elles ont démonté entièrement le parc de machines. On sait seulement que sur un terrain appartenant à la société d'amiante-ciment de l'époque, à la Köpenickerstrasse 39-45, un camp de prisonniers consistant en dix baraquements fut érigé par la Arbeitsgemeinschaft Rudow pour l'usine d'avions Johannisthal GmbH. Il n'est plus possible de déterminer aujourd'hui où ont été employés les travailleurs forcés qui y logeaient. »

Pas un mot d'excuses, pas le moindre aveu d'avoir commis la moindre erreur. Mais la firme informa toutefois Christian Richter que comme d'autres sociétés allemandes elle avait adhéré à la *Stiftungsinitiative der deutschen Wirtschaft*. Cette fondation est censée verser des indemnités, financées par les cotisations

des entreprises et de l'État, aux travailleurs forcés qui sont encore en vie. C'est à elle que Nadja Ofsjannikova devrait adresser sa requête.

Cette réponse a irrité non seulement Christian Richter mais aussi l'historien Bernhard Bremberger, qui s'occupe depuis longtemps de la question du travail forcé. Ses recherches à l'état civil de Neukölln (Berlin Rudow) sur les enfants nés dans les camps et les ouvriers décédés attestent de l'existence de deux camps sur les terrains de la DAZAG :

«Kanalstrasse 117-155. Là se trouvaient des baraquements pour prisonniers de guerre étrangers et ouvrières d'Europe orientale depuis l'automne 1942, sur le site de la Deutsche Asbestzement AG. Selon les inscriptions à l'état civil du 11.4.1943 au 9.3.1945, plusieurs femmes de la région de Stalino (aujourd'hui Donetsk, en Ukraine) et d'autres Ukrainiennes ont eu des enfants dans le camp (ainsi qu'un couple). Un enfant est décédé de complications alimentaires au camp, début 1944. En avril 1944, une jeune femme de 17 ans est morte de péritonite à l'hôpital. Détruit partiellement par un bombardement en automne 1943.

«Köpenickerstrasse 39-45. Sur le domaine de la DAZAG (Eternit), construit par la Arbeitsgemeinschaft Rudow. (En faisaient partie les firmes Bauer, Daubitz, DAZAG, DeTeWe, DVL, Dolberg, FRW, JoFlug [soit l'usine d'avions Johannisthal], Ganswindt, Germania, Graetz, [Rud. A.] Hartmann, Hempel, Krone, Metalloxyd, Neuling, Pertrix, Fachgruppe Kohle, Wiegandt, Wintershall.) Grand camp de baraquements, inscriptions à l'état civil du 18.1.1943 jusqu'à la fin de la guerre: plus d'une douzaine de femmes, en majorité polonaises mais aussi ukrainiennes, ont eu des enfants dans le camp; peu d'entre elles ont été à l'hôpital. Une infirmière du camp et d'autres membres du personnel annonçaient les naissances. Sept bébés au moins sont morts dans le camp. En mai 1943, on l'appelait le 'camp des Polonais'. L'économat est encore debout⁵¹.»

51 Bernhard Bremberger, «Haben wir nicht! oder: Die schwierige Suche nach Firmenunterlagen zu Zwangsarbeit», in: Cord Pagenstecher, Bernhard Bremberger, Gisela Wenzel (éd.), *Zwangsarbeit in Berlin. Archiverecherchen, Nachweissuche und Entschädigung in Berlin*, Berlin, Metropol, 2008.

Au cours de ses recherches, Bernhard Bremberger a aussi obtenu un document de la part du Berliner Geschichtswerkstatt : une lettre à l'en-tête d'Eternit, datée du 21 février 1941, qui atteste indubitablement que la DAZAG avait accepté la construction d'un camp de prisonniers sur ses terrains : « La Arbeitsgemeinschaft Rudow, qui vient de se fonder pour assurer les besoins en main-d'œuvre de ses entreprises par l'emploi de prisonniers de guerre étrangers, et dont nous faisons partie, a pris pour la construction d'un camp de prisonniers un bail sur le terrain en notre possession, situé à Berlin-Rudow, Köpenickerstrasse 39, 41, 43 et 45. [...] Nous acceptons expressément par la présente l'exploitation de ce terrain et la construction des bâtiments faisant partie d'un camp de prisonniers.

Heil Hitler! Deutsche Asbestzement-Aktiengesellschaft. »

L'historien s'étonne de l'affirmation d'Eternit selon laquelle ses archives auraient disparu pendant la guerre. Il sait par exemple que des copies du rapport d'activités de 1943 auraient été faites il y a quelques années. La question du travail forcé chez Eternit est par ailleurs largement documentée. Une chronique de 1985 mentionne expressément « l'érection de trois baraques pour le logement du service du travail, de type RL IV, et la construction d'une baraque de douches pour les ouvriers étrangers (d'abord italiens, puis des femmes d'Europe de l'Est) ». Hormis le témoignage de Nadja Ofsjannikova, on n'a pas de données concrètes sur les conditions de vie des travailleurs forcés dans les deux camps, mais seulement quelques indications. Selon Bremberger, on trouve par exemple au musée de Neukölln un acte de décès de 1943, qui en dit long : « Ce document atteste qu'en 1943 au moins, des femmes polonaises étaient détenues au camp de la Köpenickerstrasse, et qu'au mois d'août un enfant né dans le camp est mort quelques jours plus tard. » L'officier d'état civil inscrit comme cause de décès : « maladie fiévreuse, faiblesse circulatoire ». C'est ainsi que l'on aurait souvent dissimulé pendant la guerre la vraie cause des décès : mort de faim.

Au printemps 2007, alors que je menais des recherches pour ce livre, la Deutsche Eternit AG finit par admettre, confrontée à tant

d'informations, qu'elle ne pouvait plus mettre en doute l'emploi de travailleurs forcés. Udo Sommerer, son directeur, le confirmait par écrit le 8 mai : « Nous n'avons pas de preuve directe de l'emploi de travailleurs forcés, car tous les documents concernant le personnel – Allemands y compris – ont été détruits à cause de la guerre. Mais il existe indirectement des attestations indubitables de l'emploi de travailleurs forcés. La participation à la Arbeitsgemeinschaft Berlin Rudow est attestée. Des anciennes travailleuses forcées (après 2000) nous ont demandé une attestation d'emploi. Nous disposons aussi de l'autorisation de construire le camp de baraquements à la Köpenickerstrasse et à la Kanalstrasse. [...]. Il est vrai que pendant les années de guerre deux représentants de la famille Schmidheiny ont été membres du conseil de surveillance de la DAZAG, constitué de neuf personnes. Eternit AG est entrée dans la fondation Erinnerung, Verantwortung und Zukunft (Mémoire, Responsabilité et Avenir) depuis le 6 juillet 2000. Notre contribution s'est élevée à 400 000 DM. Nous n'avons pas connaissance de l'utilisation de ces fonds, car ils sont répartis par la fondation⁵². »

En juillet 1945, trois mois après la libération du personnel par les Russes, la DAZAG reprit sa production à Berlin, mais dans un cadre très limité. Un nouvel appareil de production fut bricolé à partir d'anciennes machines et de pièces d'avions. La matière première provenait de stocks destinés à isoler des abris antiaériens. Les capitaux nécessaires furent une nouvelle fois versés depuis la Suisse, en 1949 : Max Schmidheiny croyait toujours au marché allemand, qui allait d'ailleurs bientôt être florissant grâce à la reconstruction. Il offrit donc à l'usine d'amiante-ciment de Berlin un prêt privé d'un million de Deutschmark. L'initiative était bonne : en 1949, l'entreprise employait une centaine de personnes et réalisait un chiffre d'affaires de 350 000 DM ; un an plus tard, le personnel avait doublé et le chiffre d'affaires dépassait les 2 millions⁵³. Le flot

52 Lettre de Udo Sommerer à Maria Roselli, 8 mai 2007.

53 Stahr, *op. cit.*

de dollars du European Recovery Program fit le reste. L'entreprise se développa en Allemagne de l'Ouest et les affaires réalisées grâce au minéral mortel devinrent florissantes.



Vue aérienne de la fabrique Eternit à Berlin-Rudow datant probablement des années 70
(Musée Neukölln)

En 1980, le Sénat berlinois décerna la médaille Ernst-Reuter à l'homme d'affaires suisse Max Schmidheiny, pour ses investissements «courageux» dans l'Allemagne d'après-guerre. Sa présence au conseil de surveillance pendant le nazisme semblait ne déranger personne.

En 1990, son fils Stephan Schmidheiny vendit ses actions au groupe belge Etex, qui a fermé l'usine berlinoise en 2003. Mais qu'a-t-il à dire de ce chapitre jusqu'ici peu connu de l'histoire de sa famille, lui qui a présidé dans les années 1980 le conseil de surveillance d'Eternit Berlin? Bien qu'il ait été interpellé personnellement, l'ancien entrepreneur de l'amiante-ciment n'est pas disposé à prendre

position. Il laisse cette tâche délicate à son porte-parole, le conseiller en communication zurichois Peter Schürmann. Si l'on s'attendait à ce que ce dernier admette et déplore l'emploi de travailleurs forcés, dès lors qu'il est clairement attesté, on se trompe: Schürmann continue de mettre en doute ce sombre épisode de l'histoire de l'entreprise. Selon lui, les documents ne permettent pas de dire si des travailleurs forcés ont vraiment été employés chez Eternit à Berlin ni combien ils auraient été. Il est vérifié qu'un consortium de différentes firmes a construit des baraquements pour le logement et la toilette de travailleurs pendant la guerre, sur un terrain attenant. Une centaine de travailleurs forcés d'abord, puis 283 à la fin de la guerre, auraient logé sur ce terrain. Les membres du consortium auraient demandé de la main-d'œuvre au coup par coup. Mais on sait par des documents que le ciment était déjà rationné en Allemagne en 1938, en raison de la construction de la ligne Siegfried. En outre, en raison des faibles achats d'amiante dus au manque de devises, toutes les machines d'Eternit se seraient arrêtées en septembre 1939. La question se pose alors: «Pourquoi Eternit aurait-elle dû employer des travailleurs forcés?»⁵⁴

Personne en Allemagne n'oserait aujourd'hui faire une déclaration de ce genre. Pourquoi le porte-parole de Stephan Schmidheiny s'empêtre-t-il donc dans des explications sibyllines, alors que la société allemande a admis qu'il existe des indications pour l'emploi de travailleurs forcés? Les dirigeants actuels d'Eternit Allemagne et ses anciens propriétaires ne se sont-ils pas consultés? Ou seraient-ils d'avis différents? Il est clair que le porte-parole de Stephan Schmidheiny se défause sur les Allemands et minimise le rôle des Suisses dans la direction de l'entreprise. Les Schmidheiny, selon leur usage, n'y auraient eu qu'une participation minoritaire. Max et Ernst Schmidheiny étaient bien membres du conseil de surveillance, mais selon le droit allemand celui-ci n'aurait eu «aucune compétence opérationnelle», à la différence d'un conseil d'administration en Suisse. Il y a plus: à l'époque, les étrangers ne pouvaient pas

⁵⁴ Lettre à l'auteure, juin 2007.

avoir de fonctions dirigeantes. Et d'ailleurs, presque toutes les usines allemandes employaient alors des travailleurs forcés, c'était «un ordre du régime national-socialiste», selon le porte-parole. La médaille Ernst-Reuter témoignerait de l'intégrité de Max Schmidheiny: «Pareilles distinctions ont toujours été précédées d'un examen du rôle à l'époque nazie», déclare Schürmann. Max Schmidheiny n'aurait donc pas à avoir honte de son rôle au conseil de surveillance de la DAZAG.

Nadja Ofsjannikova eut de la chance dans son malheur: l'amiante était partiellement remplacé par d'autres fibres et les ouvriers travaillaient la plupart du temps en plein air, ce qui lui a épargné de souffrir d'une maladie due à l'amiante; mais elle ne sait rien de l'état de santé de ses camarades d'alors.

En 2001, les autorités de Biélorussie ont reconnu que Nadja Ofsjannikova, tout comme des centaines de milliers de femmes et d'hommes, avait été déportée en Allemagne au titre du travail forcé et qu'elle n'y était pas allée de son plein gré. Deux ans plus tard, elle a reçu 750 euros, première tranche des indemnités; le reste, 1250 euros, lui a été versé en 2005.

Le 13 juin 2007, à l'invitation de Christian Richter, Nadja Ofsjannikova est retournée à Berlin. Soixante-deux ans après sa libération, elle voulait revoir l'usine où elle avait été traitée comme une esclave. Pendant ce bref séjour, elle est allée trois fois sur place. Elle s'est promenée pendant des heures sur le site et a raconté une nouvelle fois son histoire, montrant à son ami où étaient les baraques, la cabine du gardien, l'ancien pont sur le canal qui menait à la liberté. Les souvenirs lui sont revenus comme des pièces de puzzle. Elle a raconté comment un soir elle n'avait plus eu la force de grimper sur sa couchette et s'était évanouie par terre. Elle a parlé de la peur paralysante qu'elle avait de la grosse surveillante, décrit l'immense bonheur ressenti quand elle est arrivée chez elle après des semaines de marche. Ce n'est qu'à sa troisième visite à l'usine sur le canal que Nadja Ofsjannikova a pu mettre de l'ordre dans ses émotions, qu'elle n'a plus pleuré mais dit d'une voix ferme à son ami: «Le temps ne guérit pas les blessures, mais j'ai survécu.»